



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services bancaires

Question écrite n° 72553

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les difficultés rencontrées par les Français pour changer d'établissement bancaire. Le taux de mobilité des comptes bancaires en France reste très faible à 3,3 % alors que la moyenne européenne se situe autour de 10 %. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'il fait de la situation et les mesures qu'il entend prendre afin de mettre en place un système de portabilité du compte bancaire ou, à défaut, un mécanisme de redirection automatique des opérations bancaires à l'adresse des organismes débiteurs et créditeurs de chaque client qui souhaiterait changer de banque.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Giran](#)

**Circonscription :** Var (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72553

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2015](#), page 305

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)